

Erasmus+Digital _ Le Recto-Verso.

L'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital, c'est :

Un processus de digitalisation du programme Erasmus+, qui a pour objectif de :

- adapter le programme Erasmus+ aux valeurs et usages des nouvelles générations de bénéficiaires (les générations Z et Alpha), soutenir le développement des services, notamment sociaux, aux étudiants
- tirer bénéfice des nouvelles technologies pour fluidifier et sécuriser les aspects les plus chronophages de la gestion administrative des mobilités Erasmus+ et ainsi alléger le travail des coordinateurs Erasmus+ dans les établissements.

Erasmus+ Digital se traduit par le développement, sous l'égide de l'Union européenne, de :

- une **application mobile** Erasmus+
- un **identifiant unique européen** pour les étudiants (« ESI - European Student Identifier »)
- un **réseau sécurisé d'échange de données** sur la mobilité Erasmus+ entre les établissements d'enseignement supérieur en Europe (« réseau EWP - Erasmus Without Paper »)
- des **services en ligne** pour des processus de gestion administrative Erasmus+ progressivement dématérialisés (accord interinstitutionnel, contrat pédagogique Erasmus+ etc)
- de la reconnaissance technique de la carte étudiante délivrée par les établissements et du développement des services, notamment sociaux, aux étudiants

Erasmus+ Digital se caractérise par un déploiement :

- progressif, qui s'étale jusqu'en 2025
- agile, qui s'appuie sur une approche pragmatique, qui priorise les fonctionnalités à développer en fonction des remontées faites par les utilisateurs (étudiants et établissements) et qui favorise le pilotage des développements informatiques par la communauté ESR elle-même ainsi que des mises en service rapides des fonctionnalités, servant de tests et ouvrant à des mises à jour régulières
- multi-acteurs : la mise en place de l'Erasmus+Digital se réalise à travers une coopération renforcée et transversale au sein des établissements, en particulier entre les fonctions Relations Internationales, Systèmes d'Information, Scolarité, sous l'impulsion des gouvernances.

Erasmus+ Digital est encadré par :

■ **Le Règlement du 20 mai 2021 établissant le programme Erasmus+ 2021-2027**

[Préambule, page 6 ; Article 6, page 17]. Journal Officiel de l'Union européenne du 28 mai 2021, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32021R0817>.

■ **La circulaire interministérielle du 15 avril 2021 encadrant la mise en œuvre d'Erasmus+ 2021** [1.2 Priorités du programme ; 2.1.a) Mobilités de l'Enseignement supérieur et 3.5 Références et informations complémentaires]. Bulletin officiel n°16 du 22 avril 2021. Note de Service du 15 avril 2021 MENJS – MESRI – DREIC. <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo16/MENC2111645N.htm>

- Le guide du programme Erasmus+ 2021 du 8 avril 2021 [Pages 28 et 47]
<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/presentation-programme-erasmus/le-guide-du-programme/>
- Les engagements contractuels des établissements titulaires de la charte **ECHE 2021-2027**, rappelés par le courrier de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation adressé aux responsables légaux des établissements le 18 mai 2021. [Pages 10, page 12, page 13 et page 16]
https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/erasmus-charter-higher-education-2021-2027-guidelines_fr

Erasmus+ Digital est un processus de **digitalisation**

La numérisation consiste à transférer sur un support immatériel un élément matériel – la plupart du temps, il s'agit de scanner/numériser un document papier. La numérisation est un procédé mis en place dans les années 80, qui tend aujourd'hui à disparaître au profit de la dématérialisation. La numérisation est liée aux **supports**.

La dématérialisation consiste, entre autres, à produire des documents nativement numériques. C'est un procédé qui implique également de repenser les processus en intégrant par exemple la signature électronique ou les nouveaux flux de données. La dématérialisation est liée aux **processus**.

La digitalisation désigne la transformation des modèles d'organisation engendré par l'utilisation des nouveaux outils technologiques et des nouveaux usages. Cela consiste à repenser en conséquence les outils et les procédures, ainsi que les échanges humains concernés. La digitalisation est liée à l'**organisation**.

Le terme « **digitalisation** » fait ainsi référence à la prise en compte des nouveaux usages (comme la démocratisation des smartphones, le développement des services en ligne, des applications mobiles, etc.) et l'utilisation des technologies digitales (internet, *open* et *big data*, intelligence artificielle, objets connectés, etc.) pour soutenir la productivité et/ou la qualité des activités d'une organisation. La dématérialisation est l'une des facettes de la digitalisation.

Erasmus+Digital _ Les principales sources d'informations

Généraliste :

- ★ https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr [FR]
- ★ <https://agence.erasmusplus.fr/carte-etudiante-europeenne/> [FR]
- ★ <https://wiki.uni-foundation.eu> [EN]

Pratique :

- ★ <https://digital.erasmusplus.fr/> [FR]

Technique :

- ★ (sur l'ESI) <https://services.renater.fr/documentation/erasmus/index> [FR]
- ★ (sur les services Erasmus Without Paper) <https://www.erasmuswithoutpaper.eu/cc/> [EN]
- ★ (sur la carte) <https://europeanstudentcard.eu/fr/comment-ca-marche/> [FR]

► Restez connecté : digital.erasmusplus.fr #ErasmusDigital